

fragant de Bologne, possédait un ancien palais ducal et une cathédrale dont la riche façade paraît être du xiii^e siècle. C'est la *Julia Chrysopolis* ou *Fidentia* des anciens.

BORGO-SAN-LORENZO, ville du royaume d'Italie, ch.-l. de district, prov. et à 25 kilom. N.-E. de Florence, sur la Sive; 3,900 hab. Patrie de Giotto.

BORGO-SAN-SEPOLCRO, ville du royaume d'Italie, prov. et à 18 kilom. N.-E. d'Arezzo, dans les Apennins, près du Tibre; 3,380 hab. Evêché suffragant de Florence; petit fort sur un rocher voisin; usines à fer et clouteries importantes.

BORGO-SESIA, bourg du royaume d'Italie, ch.-l. de mandement, prov. du Val-Sesia, à 10 kilom. S. de Varallo, sur la rive gauche de la Sesia; 6,650 hab.

BORGO-TARO, bourg du royaume d'Italie, prov. et à 50 kilom. O. de Parme, sur le Tarso, dans les Apennins, ch.-l. du district de son nom; 1,250 hab.

BORGO-TICINO, bourg du royaume d'Italie, ch.-l. de mandement, prov. et à 25 kilom. N. de Novare, sur le Tessin; 2,000 hab.

BORGO-VERCELLI, bourg du royaume d'Italie, ch.-l. de mandement, prov. et à 17 kilom. S.-O. de Novare; 2,760 hab. Beau palais entouré de jardins.

BORGO (Pierre), mathématicien italien du xvi^e siècle. Il fut l'auteur du premier traité d'arithmétique qui ait été imprimé en Italie. Il était né à Venise, et son ouvrage était intitulé : *Arithmetica, la nobel opera arithmetica, ne la qual se tratta tutte cose a mercantia pertinenti* (Venise, 1484 et 1491).

BORGO (Tobie DAL), littérateur italien qui florissait à Verone au xvi^e siècle. Longtemps avocat, il s'attacha à Sigismond Malatesta, seigneur de Rimini, et composa, dans un style plein d'élégance, des harangues, des poésies, une histoire des belles actions de Malatesta. Il a écrit une partie du *Chronicon dominorum de Malatestis*, publié dans le recueil de Calogera.

BORGO ou **BORGUS** (Pierre-Baptiste), historien et publiciste italien, né à Gènes au commencement du xviii^e siècle. Il servit en Allemagne dans l'armée suédoise pendant la guerre de Trente ans, et écrivit ensuite l'histoire de cette guerre sous le titre de *Commentarii de bello Suecico* (Liège, 1633, in-40), ouvrage qui fut traduit en français par de Mauroy. On lui doit encore : *De dominio serenissimo Genuensis reipublica in mari Ligustico* (1641, in-40), et *De dignitate Genuensis reipublice disceptatio* (1641, in-40).

BORGO (Pio DEL), littérateur italien, né à Sienne dans le xviii^e siècle. Il obtint un canonicat dans sa ville natale, et fut l'un des meilleurs avocats de son temps. Ses principaux ouvrages sont : la *Berenice*, dramma; *I Trionfi di Goffredo in Gerusalemme*, componimento storico poetico (1739); *Il Matrimonio di vendetta*, tragédie en prose (1751).

BORGO (Charles), jésuite italien, né à Vienne en 1731, mort en 1794. Après avoir professé la théologie, il se livra à l'étude des sciences et publia un ouvrage intitulé : *Analisi ed esame ragionato della difesa e della fortificazione delle piazze* (Venise, 1777, in-40). Il dédia son livre au roi de Prusse Frédéric II, qui lui envoya un brevet de lieutenant-colonel honoraire du génie. Les autres ouvrages du Père Borgo sont : *Orazione in lode di sant' Ignazio di Loyola* (1780); *Memoria cattolica*, qui fut condamnée par la cour de Rome.

BORGOGNONA ou **BOURGOGNE** (Juan DE), peintre espagnol, mort vers 1433. Il excellait dans la couleur et dans le jeu des draperies. On voit plusieurs de ses peintures dans la cathédrale de Tolède.

BORGOGNONE (Ambroise), peintre de l'école milanaise, né à Fossano, mort après 1535. Ses productions sont encore empreintes de la sécheresse et de la minutie gothiques; mais la grâce et la beauté de ses têtes semblent annoncer qu'il subit l'influence de Léonard de Vinci, qui vint de son temps se fixer à Milan. Son chef-d'œuvre est la fresque du *Couronnement de la Vierge*, à l'église de Saint-Simplicien, à Milan. Cette ville possède encore plusieurs autres tableaux de cet artiste, qui forme la transition entre l'ancienne école et celle des grands maîtres du siècle qui s'ouvrait.

BORGONDIO (Thomas). V. **BURGONDIO**.

BORGOU ou **BERGOU**, pays de l'Afrique intérieure, entre le Kouara ou Niger à l'E. et le long. O., et entre 90 et 110 lat. N., dans le Soudan; il produit en abondance du sel, du coton, de la gomme, du riz et du natron, et est divisé en plusieurs petits Etats.

BORGT (Henri VAN DER), peintre flamand, né à Bruxelles en 1583. Il eut pour premier maître Gilles van Valkenborg. Il alla ensuite perfectionner son talent à Rome, et revint s'établir, d'abord à Frankenthal, puis à Francfort-sur-le-Mein. Le célèbre Howard, comte d'Arundel, faisait grand cas non-seulement de ses tableaux, mais encore de ses connaissances sur les antiquités.

BORGUE s. f. (bor-ghe). Pêch. Sorte de panier avec lequel les pêcheurs bouchent le fond d'un bouquet, du côté de la mer.

BORGUS (Pierre-Baptiste). V. **BORGO**.

BORHAN-EDDYN, surnommé *Zernoudji*,

auteur arabe du xiii^e siècle. Son livre est intitulé : *Taalyim almotallim tharyq attalloun* (*Avis aux étudiants sur la manière d'étudier*). Deux traductions latines en furent faites : une par Abraham Echellensis, sous le titre de *Semita sapientia, sive ad scientias comparandas methodus* (Paris, 1646); l'autre par Fréd. Rostgard, sous le titre de *Enchiridion studiosi, arabice conscriptum a Borhonneddino Alzer-nouchi*. Il a été aussi traduit en turc.

BORHAN-EDDYN (Ibrahim), surnommé *Bacai*, auteur arabe du xvi^e siècle. Il a écrit un *Traité des usages et des maximes des anciens philosophes*, une *Biographie des hommes célèbres*, et un roman très-intéressant, intitulé : *les Amours de Medjoun et Leila*, qu'on trouve manuscrit à la Bibliothèque impériale et à celle de l'Escurial.

BORI s. m. (bo-ri). Bot. Nom du jujubier dans les Indes.

BORICO (ho-ri-ko — rad. *borique*). Chim. Mot qui s'emploie en composition pour indiquer la combinaison du sel *borique* avec un autre sel. On dit ainsi : *borico-aluminique*, *borico-ammonique*, *borico-barytique*, *borico-calcaïque*, *borico-cuivrique*, *borico-lithique*, *borico-magnésique*, *borico-plombique*, *borico-potassique*, *borico-sodique*, *borico-strontique*, *borico-tytrique*, *borico-zincique*.

BORIDES s. m. pl. (bo-ri-de — de *bore*, et du gr. *eidos*, aspect). Chim. Famille de corps ayant le bore pour type. Genre de corps comprenant le bore et le silicium.

— Minér. Famille de minéraux comprenant ceux dans lesquels entre l'acide borique.

— *Encycl.* Les borides forment, en s'unissant à l'oxygène, des acides qui n'altèrent presque pas la teinte bleue du tournesol et qui sont presque insolubles ou tout à fait insolubles dans l'eau. Ils neutralisent les bases les plus alcalines et forment avec elles, par voie sèche des sels vitreux, tels que le verre lui-même et les pierres siliceuses de la nature.

BORIE (Pierre-Rose-Ursule DUMOULIN), missionnaire français, vicaire apostolique du Tong-King occidental, né à Beynat (Corrèze) en 1808, mort en 1838. Il fit ses études au séminaire de Tulle, et, entraîné par une foi ardente, il passa à celui des Missions étrangères, où il consacra treize mois à l'étude des langues. Il n'était encore que diacre lorsqu'il partit pour se rendre aux Indes; mais, en arrivant au Havre, il reçut une dispense d'âge et put se faire ordonner prêtre à Bayeux. Il se rendit ensuite à Macao (1830), puis en Cochinchine, d'où il parvint, non sans peine, à gagner le Tong-King. Là, il se familiarisa avec la langue et les habitudes du pays et commença son œuvre de prosélytisme. L'édit de persécution, promulgué en 1833 par l'empereur d'Annam, ne fit qu'accroître le zèle apostolique de Borie. Poursuivi, forcé de se cacher, vivant dans les bois, il mena une vie de souffrances et de privations incroyables, sans cesser de se livrer un instant à son œuvre apostolique. Il se disposait à se rendre dans le royaume de Laos, lorsqu'il fut nommé évêque d'Acanthe. Il resta en conséquence dans Tong-King. Peu de temps après, il tomba entre les mains des émissaires des mandarins (13 juillet 1838) et fut condamné à avoir la tête tranchée. Il fut exécuté à Diem-Phuc le 24 novembre suivant. Le soldat qu'on avait chargé de son exécution était ivre, et ne put terminer son œuvre de sang qu'en s'y prenant jusqu'à sept fois. Les os du martyr furent recueillis et transportés en France; ils ont été inhumés dans la chapelle des Missions étrangères, à Paris.

BORIE-CAMBORT (Jean), conventionnel, d'un républicanisme exalté. A l'époque de la Révolution, il était avocat à Tulle et fut envoyé à l'Assemblée législative, puis à la Convention, où il vota la mort de Louis XVI sans appel au peuple ni suris. Les missions qu'il remplit aux armées et dans les départements du Gard et de la Lozère furent marquées par des excès qui sont regrettables, même à ces époques de réformations sociales. Après la journée du 1^{er} prairial, où périt l'infortuné Féraud, il fut décrété d'accusation comme ayant été l'un des instigateurs, et ne dut son salut qu'à l'amnistie prononcée par la Convention pour tous les délits révolutionnaires. Après le 18 brumaire, il fut nommé juge au tribunal de Cognac, et alla finir ses jours à Sarlat, en 1805.

Borie-Cambort peut être considéré comme une de ces scories impures qui se produisent à la surface de tous les bouillonnements politiques; ils font tache sur les plus belles choses, mais ils ne sauraient déshonorer tout un parti, et on peut leur appliquer avec justice cet axiome de l'antiquité : *corruptio optime pessima*. Ceci est à l'adresse de ces historiens impartiaux qui rendent toute une époque responsable des atrocités qu'ont pu commettre quelques vicieux.

BORIE (Gredin), économiste et littérateur français, né à Tulle en 1811. Après avoir fait de bonnes études, il obtint la place de vérificateur des poids et mesures de son arrondissement. Si cette position satisfaisait à ses besoins matériels, ceux de son esprit n'y trouvaient point leur compte, et son imagination cherchait un champ plus vaste et plus en harmonie avec ses instincts relevés. Deux journaux se disputaient la faveur des habitants de Tulle : l'*Album de la Corrèze* et l'*Indicateur*

corrèzien; M. Borie les gratifia tous les deux de ses essais, qui, disait-il en riant, n'ont malheureusement pas été conservés. Sa réputation n'aurait rien gagné à la publicité de ses débuts; elle est assez solidement établie pour se passer facilement de cette première pierre.

En 1842, Jules Leroux, le frère du célèbre Pierre Leroux, vint à Tulle, et l'intimité s'établit bientôt entre la famille Leroux et Victor Borie, qui fut à même de lui être utile. Le philosophe, pour témoigner sa reconnaissance au jeune vérificateur, dont il avait deviné le talent pratique, lui proposa la rédaction de l'*Eclaireur de l'Indre*, que M^{me} George Sand venait de fonder à La Châtre avec quelques amis. Ce journal devait être imprimé à Bous-sac, ville voisine où Pierre Leroux avait obtenu un brevet d'imprimeur. Tandis que ce dernier s'installait à Bous-sac, M. Victor Borie, agréé des fondateurs de l'*Eclaireur de l'Indre*, s'établit à La Châtre, où il rédigea cette feuille, qui fut pendant une année imprimée à Orléans, en attendant que l'imprimerie du philosophe socialiste fût en état de fonctionner.

Le nouveau journal, placé ainsi entre deux préfectures, eut un peu à subir le sort du pot de terre et se vit intenter des procès, avant même d'être venu au monde. L'opposition fit grand bruit de cette persécution, l'exploita habilement, et eut le talent d'en faire sortir une jurisprudence nouvelle en matière de presse. Pendant ce temps, Pierre Leroux montait son imprimerie, et put enfin se charger de la publication de l'*Eclaireur*; il le prit même entièrement à son compte, les ressources des fondateurs ayant été épuisées, dès l'année 1847, par des procès devant les tribunaux correctionnels de La Châtre, Châteauroux et Paris. Victor Borie, dont le nom avait déjà acquis une certaine notoriété, fut alors attaché à la rédaction d'un des meilleurs organes de la presse provinciale, le *Journal du Loiret*, dont il devint l'un des principaux collaborateurs.

Après la Révolution de 1848, Victor Borie, de concert avec M^{me} George Sand et Paul Bocher, fonda la *Cause du Peuple*, qui, plus heureuse que les roses, vécut l'espace de temps traditionnel des révolutions en France, trois matinées. Sans se déconcerter par la chute de ces deux journaux tués sous lui, M. Borie fonda l'année suivante, à Châteauroux, le *Travailleur*. Le gouvernement ne trouva pas la besogne de son goût; car le jeune rédacteur en chef, frappé d'une condamnation, fut obligé de se retirer en Belgique, où il demeura trois ans. Revenu en France, il fut enfermé aux Madelonnettes pour purger sa condamnation, et en sortit au bout de six mois, grâce au décret d'amnistie du 2 décembre 1852.

M. Bixio, fondateur et directeur du *Journal d'Agriculture pratique*, l'attendait à la porte de la prison pour l'installer au bureau du journal, comme secrétaire de la rédaction. Plus tard, M. Borie entra à la *Presse*, en qualité de rédacteur de la partie agricole. Il avait trouvé sa voie; les matières spéciales qu'il eut à traiter dans cette position étaient bien de sa compétence et entraient parfaitement dans ses goûts. Lorsqu'en 1857, M. Emile de Girardin céda à M. Millaud, moyennant 800,000 francs, ses quarante actions de la *Presse*, M. Borie le suivit dans sa retraite et alla porter sa tente au *Séclé*, puis, se trouvant bien de ce nouveau logement, s'y établit définitivement.

Les œuvres de M. Borie se sont toujours fait remarquer par leur a-propos; on les voit toujours répondre aux préoccupations du moment. En 1840, en qualité de vérificateur, il publia une brochure sur l'*Application du système décimal des poids et mesures*. Lors des épreuves qui l'assaillirent comme rédacteur de l'*Eclaireur de l'Indre*, il écrivit un mémoire sur la *Liberté de la presse* en 1844. Les élections de 1846, dont la corruption fait la honte du règne de Louis-Philippe, lui arrachèrent un *Appel à la conscience publique*. En 1847, il donnait une *Etude sur la charte de 1830*, qui paraphrasait énergiquement cette phrase célèbre du général Foy : « Celui qui veut plus que la charte, moins que la charte, autrement que la charte, est un mauvais citoyen. » Le pouvoir aurait dû comprendre la leçon, car à ce moment on savait déjà qu'un roi est un citoyen tout aussi bien que le dernier de ses sujets. Après l'explosion de 1848, les représailles et les excès de la liberté étaient à redouter dans le premier moment d'effervescence, où trop souvent on croit faire preuve de force en usant de violence : alors M. Borie, allant au-devant du mal qu'il prévoyait, tenta de concilier les théories diverses des chefs de parti, et de rétablir l'accord entre eux et leurs anciens adversaires, dans une brochure restée célèbre. Fidèle à son rôle de conciliation et se constituant le défenseur du plus faible et de la justice, il publia un petit livre intitulé : *Travailleurs et propriétaires*, dans lequel il établissait les droits des deux parties et les concessions à faire de part et d'autre. M^{me} George Sand avait écrit complaisamment une préface pour cet ouvrage de son ami dévoué. L'année suivante, M. Victor Borie faisait paraître en Belgique l'*Histoire du pape Pie IX*, qui, en France, aurait couru le risque de ne jamais voir le jour. Nous devons aussi à M. Victor Borie divers ouvrages d'agriculture très-estimés : les *Deux mois*, les *Travaux des champs* et l'*Agriculture au coin du feu*. Il collabore activement à

l'*Avenir commercial*, fondé par M. Bécard, et publie de nombreux articles d'agriculture pratique, d'industrie et d'économie politique dans le *Journal d'Agriculture pratique*, la *Revue horticole*, le *Moniteur des comices*, le *Journal pour tous*, le *Magasin pittoresque*, le *Journal des Economistes*, le *Dictionnaire du commerce*, la *Presse* et le *Séclé*.

Le soir, pour se reposer de ses travaux et continuer son œuvre de vulgarisation de la science, il se fait souvent applaudir par son attrayante conversation dans les salons ouverts rue de la Paix, aux entretiens et lectures, à l'instar des lectures anglaises, américaines et belges, dont la mode a été introduite en France par MM. Hippolyte Lissagaray, Albert Leroy et Camille La Mansois-Duprey. Sa parole nette, facile, élégante et spirituelle est une des plus goûtées, avec celle de M^{me} Emile Deschanel des *Débats*, et Adrien Hébrard du *Temps*.

Comme homme, M. Victor Borie est plein d'affabilité; il n'est pas moins aimable comme écrivain. Nul mieux que lui ne possède l'art si difficile de vulgariser la science et de mettre au niveau des intelligences ordinaires les conceptions les plus élevées. Il sait rendre intéressantes les questions les plus ardues, et il excelle à parfumer la coupe dans laquelle il offre à ses lecteurs le breuvage un peu amer de la science. Les machines les plus compliquées paraissent fort simples lorsqu'il en donne la description et en explique le mécanisme; on croirait les voir fonctionner. Sa plume, fine et spirituelle, force le lecteur à courir avec elle, et le laisse tout étonné de se trouver au but sans fatigue et sans avoir eu le temps de s'ennuyer. La spécialité de M. Borie est surtout l'agriculture, comme celle de M. Auguste Luchet est la culture de la vigne. Il s'y trouve dans son élément; on reconnaît, à ses théories, l'homme pratique qui ne parle qu'après expérience; et sa réputation est si bien établie sous ce rapport, que chez lui l'agriculteur a trop fait oublier le démocrate courageux, qui a passé par les pénibles épreuves de l'exil et de la prison pour défendre la cause de la liberté.

BORIES (Jean-François-Louis LECLERC), l'un des quatre sergents de la *Rochelle*, né à Villefranche (Aveyron), en 1795, décapité à Paris le 21 septembre 1822. Il était, en 1821, sergent-major au 45^e de ligne, en garnison à Paris, lorsqu'il fut initié à la charbonnerie par un étudiant dont il avait été le condisciple. C'était l'époque des luttes les plus ardentes du libéralisme contre le gouvernement des Bourbons, luttes auxquelles le parti militaire et bonapartiste prit une part fort active. On sait que le carbonarisme avait de nombreuses ramifications dans l'armée. Bories se chargea de l'organisation d'une *vente* parmi ses camarades, et il initia successivement plusieurs sous-officiers et soldats, parmi lesquels Goubin, Pomier, Raoulx, Goupillon, etc. En janvier 1822, le 45^e reçut l'ordre de se préparer à quitter Paris pour aller tenir garnison à La Rochelle. Avant le départ, Bories fut mis en rapport avec La Fayette, et reçut plusieurs cartes découpées dans les secondes moitiés devaient lui être présentées sur la route par les affiliés qui auraient à lui transmettre les ordres du comité directeur. Des mouvements se préparaient à Nantes et à Saumur, et les chefs de la charbonnerie voulaient être en mesure d'utiliser au besoin le passage du régiment à proximité des départements disposés à se soulever. Des entrevues eurent lieu, en effet, à Tours, à Poitiers, à Niort, et même quelques imprudences de parole furent commises; mais aucun ordre de prise d'armes ne fut transmis, et le 45^e arriva à La Rochelle le 14 février. Par une fatalité singulière, Bories, depuis Orléans, avait été mis à la garde du camp pour avoir répondu aux provocations de soldats suisses en garnison dans cette ville; et, dès son arrivée à La Rochelle, il fut écroué dans la maison d'arrêt, puis, sur quelques soupçons, transféré dans la prison de Nantes. Ce contre-temps laissait la présidence de la vente à un homme moins capable, le sergent-major Pomier, au moment même où l'avortement de la tentative du général Berton contre Saumur rendait cette direction plus difficile et plus délicate. Tous ces jeunes gens, d'ailleurs, dans leurs rapports avec les carbonari civils comme dans leur propagande, n'apportèrent pas toujours la prudente réserve qui est de nécessité impérieuse dans le terrible jeu des conspirations. Cependant le général Berton, traqué de toutes parts, était accouru secrètement à La Rochelle, déterminé à tenter un nouveau mouvement. Il entra en communication avec Pomier et les autres conjurés; mais rien ne fut arrêté dans ces entrevues; on convint seulement de se tenir prêt à agir. Peu de jours après, tous les membres de la vente militaire étaient successivement arrêtés. Quelques confidences mal placées et divers indices avaient mis l'autorité sur la voie. Goubin, Pomier, Goupillon et quelques autres, pressés par le général Despinols, se laissèrent aller à faire des révélations complètes; mais Bories demeura ferme et impénétrable. Ce ne fut qu'après cinq mois d'une instruction minutieuse que les accusés furent traduits devant le jury de la Seine. Ils étaient au nombre de vingt-cinq, civils et militaires, les uns accusés de complot, les autres de *non-révélation* de ce complot. Il n'existait pas de complot dans le sens légal de l'expression, mais tout au plus